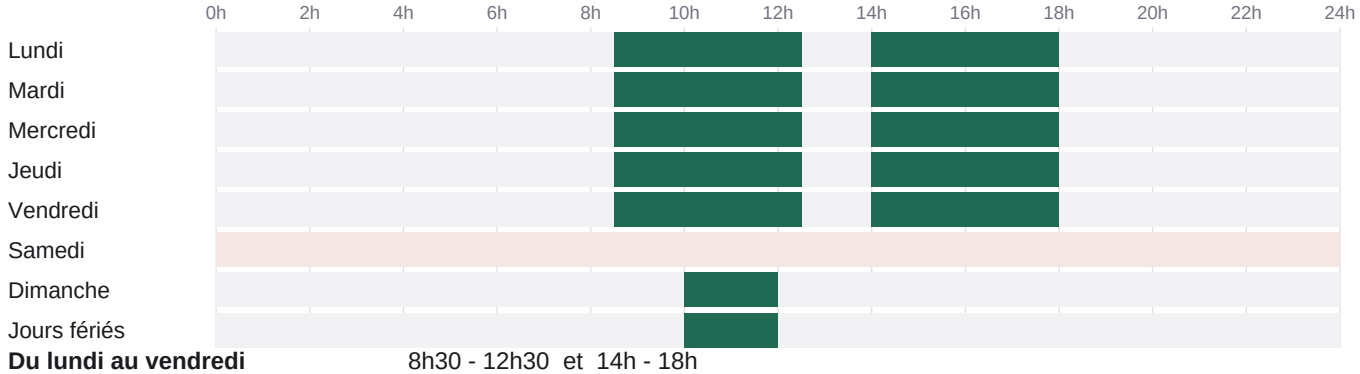
Horaires des travaux bruyants à Samois-sur-Seine

77920 · Seine-et-Marne (77) · 2 126 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté municipal permanent relatif à la lutte contre le bruit sur le territoire de Samois-sur-Seine, signé le 11 juillet 2025 (article 8). Vérifié sur le texte officiel le 16/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h30 - 12h30 et 14h - 18h
Samedi	Interdit toute la journée
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

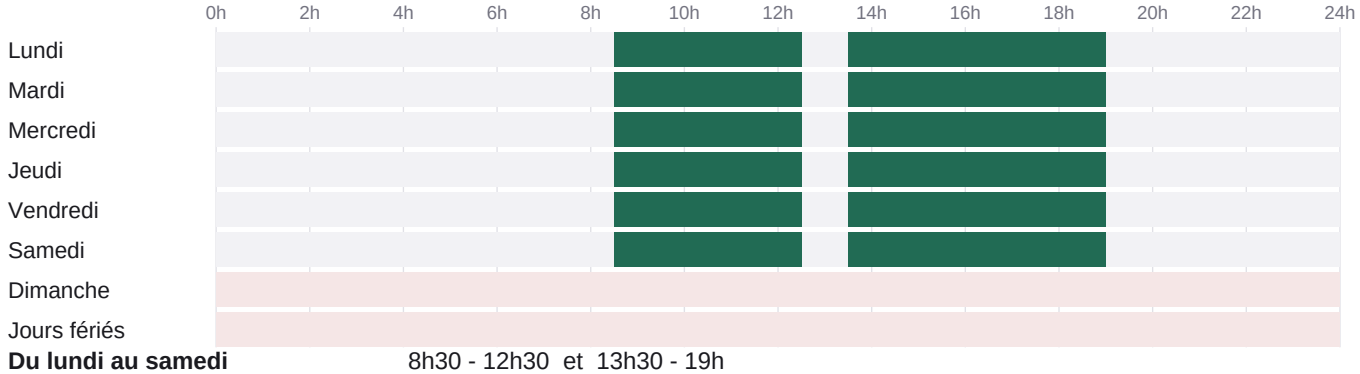
Le texte dit :

> « Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, à l'intérieur comme à l'extérieur des habitations, et notamment l'usage d'engins à moteur et les coups répétés, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 les jours ouvrables et de 10h à 12h heures les dimanches et jours fériés. »

Texte officiel : https://samois-sur-seine.fr/wp-content/uploads/2024/01/AM-186_2025_Relatif-a-la-lutte-contre-le-bruit-a-Samois.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté municipal permanent relatif à la lutte contre le bruit sur le territoire de Samois-sur-Seine, signé le 11 juillet 2025 (article 6). Vérifié sur le texte officiel le 16/11/2026.



Du lundi au samedi	8h30 - 12h30 et 13h30 - 19h
Dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

> « Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits de 12h30 à 13h30 et de 19h00 à 8h30 heures ainsi que les dimanches et jours fériés. Des dérogations pourront être accordées par le Maire en cas d'urgence ou d'impératif de sécurité. »

Texte officiel : https://samois-sur-seine.fr/wp-content/uploads/2024/01/AM-186_2025_Relatif-a-la-lutte-contre-le-bruit-a-Samois.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.